



**Allocution de M. Mark Muller, Conseiller d'Etat  
en charge du Département des constructions et des technologies de l'information  
au cycle de conférences «Recenser, conserver, transformer le patrimoine»  
Auditorium Ardit-Wilsdorf – av. du Mail 1 – mercredi 9 avril 2008 à 19h**

Mesdames et Messieurs les représentants de la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI),

Mesdames et Messieurs les représentants des associations partenaires soutenant ce cycle de conférences,

Madame et Messieurs les intervenants,

Mesdames et Messieurs les membres du département des constructions et des technologies de l'information,

Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de magistrat chargé des constructions et responsable de la protection des monuments et des sites sur le canton, je suis très heureux et honoré d'inaugurer, ce soir, le cycle de conférences intitulé: «*Recenser, conserver, transformer le patrimoine*». Je suis également impatient de découvrir, en votre compagnie, les interventions des éminents architectes, ingénieurs et historiens venus présenter le résultat de leur réflexion et de leurs réalisations concernant le patrimoine industriel genevois, sa conservation et son adaptation aux goûts et besoins du jour.

Entièrement dédié à l'architecture et au patrimoine de Genève, ce cycle débute ce soir avec le patrimoine industriel et se poursuivra l'année prochaine par une conférence sur le thème des maisons rurales pour finir, en 2010, par aborder la thématique des grands domaines de notre canton.

En parallèle, mon département organise, également avec la Fédération des associations d'architectes et d'ingénieurs de Genève (FAI) que je remercie pour ce double investissement, un cycle de conférences entièrement consacré à la qualité architecturale et dont la première édition a eu lieu le 31 mai 2007. Le département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) entend désormais organiser un rendez-vous biannuel sur ces deux thèmes: la qualité architecturale et le patrimoine. Ils révèlent en effet toute leur importance et leur pertinence dans le cadre du développement futur de Genève et donnent également matière à des débats passionnés. Je vous donne ainsi rendez-vous en septembre 2008 pour la deuxième conférence sur la qualité architecturale.

La manifestation de ce soir a été organisée pour présenter le recensement du patrimoine industriel du canton qui a abouti au début de cette année 2008. Réalisé grâce au crédit voté en 2001 par le Grand Conseil, ce recensement constitue une source d'enrichissement de notre mémoire historique collective et une base pour le développement de notre futur, actuellement en construction. Il apporte un précieux témoignage sur les activités industrielles qui se sont développées à Genève au XIX<sup>e</sup> et tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un éclairage supplémentaire sur l'organisation économique et sociale de ces époques. Il nous rappelle surtout qu'il est important de pérenniser notre patrimoine pour le léguer aux générations futures, tout en gardant à l'esprit une approche rationnelle et pragmatique au cas par cas.

Aujourd'hui, Genève se situe à un tournant de son évolution urbaine et sociale. Les activités économiques se développent et se diversifient. De nouvelles forces de travail sont nécessaires qui engendrent de nouveaux flux de population. Les frontières ne sont plus aussi nettes qu'auparavant et notre canton – tout en demeurant le point central – se fond au sein d'une agglomération en pleine expansion. Il devient urgent de requalifier notre espace et de mener de profondes réflexions sur notre développement en matière de logements, de services et de transports.

Genève se transforme et doit composer le futur avec le passé. Ces deux périodes peuvent – et doivent – cohabiter harmonieusement et s'intégrer l'une à l'autre dans un processus d'émulation constructif. Notre canton ne pourra conserver son caractère et son attractivité qu'en mettant en valeur son histoire, ancienne ou plus récente. Cette valorisation passe par la protection mais aussi par la transformation et la réaffectation de ces bâtiments. Les interventions architecturales sur ces anciens édifices remettent à l'honneur le patrimoine bâti, comme en témoigne les réalisations et projets des architectes et ingénieurs invités ce soir. Les transformations architecturales offrent un second souffle de vie à ces bâtiments industriels à l'origine, aboutissant à des formes nouvelles et originales d'habitats, de lieux publics, d'espaces culturels ou d'activités économiques.

La protection du patrimoine est un outil d'urbanisme et de développement. Ses aspects culturels contribuent à l'identité d'une ville et celle-ci doit permettre au patrimoine d'exister à travers son propre développement.

Je souhaite longue vie nouvelle au patrimoine et félicite tous ceux qui contribuent à développer harmonieusement les lieux d'habitation de nos concitoyens en respect de la tradition comme des aspirations présentes et futures.

Un chaleureux remerciement à la Direction du patrimoine et des sites de mon département, ainsi qu'à la FAI, qui ont véritablement porté et permis la réalisation de ce cycle de conférences.

Je salue également les associations partenaires qui soutiennent cette manifestation, à savoir:

- la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève,
- la Chambre genevoise immobilière,
- la Fédération des entreprises romandes de Genève,
- la Fédération genevoise des métiers du bâtiment,
- la Fondation pour les terrains industriels de Genève,
- la section genevoise de Patrimoine suisse,
- et l'Union des industriels genevois.

Je vous souhaite une bonne et constructive conférence, ainsi qu'une agréable soirée et vous remercie pour votre attention.

*Le texte dit fait foi.*